

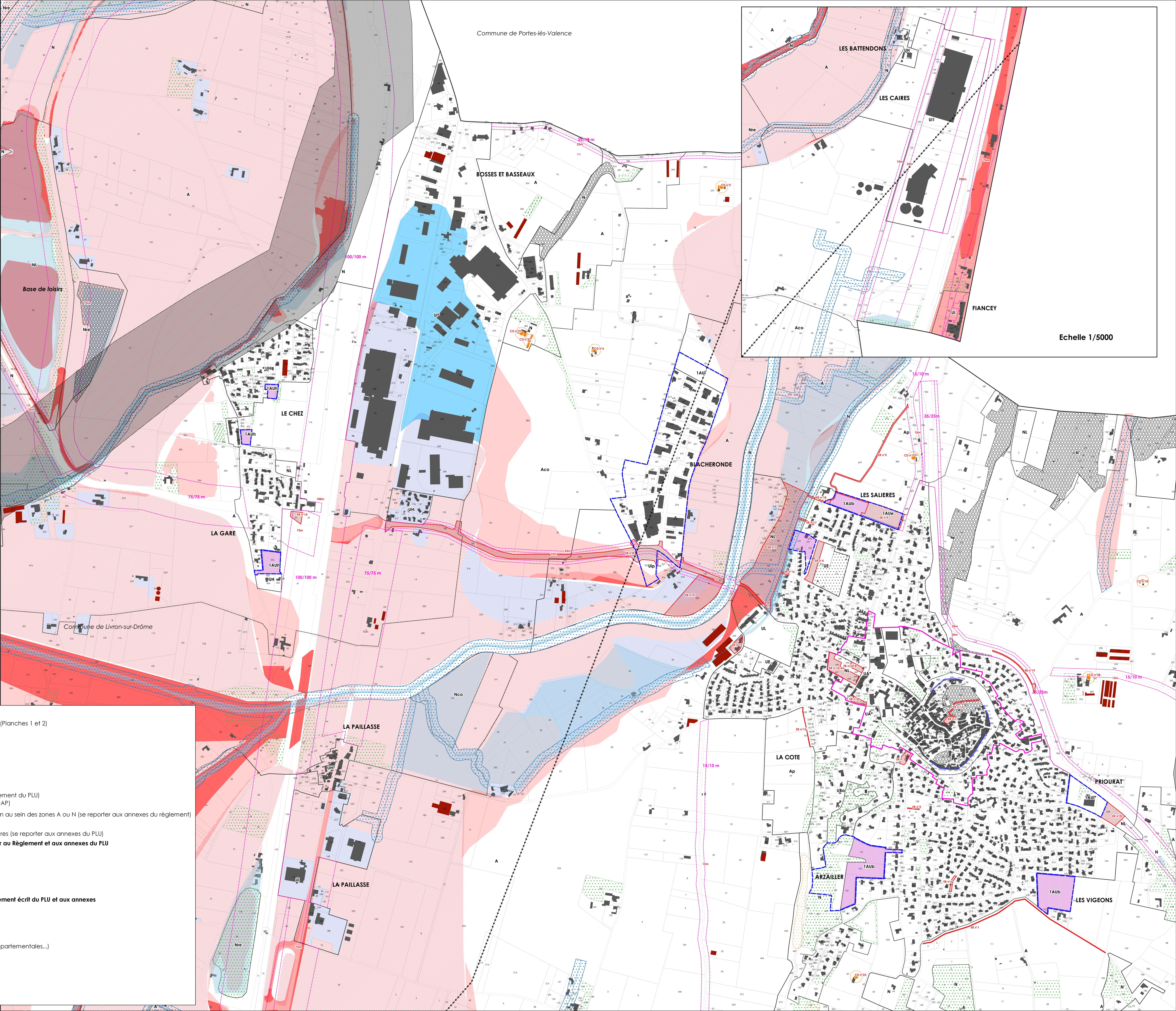


REVISION GENERALE
DU PLU

CARTES DES RISQUES ET CONTRAINTES



Planche n°4
Zoom élargi sur le centre-ville
Echelle 1/4500



Division du territoire par zones

--- Délimitation des différentes zones (U, AU, A et N) - se reporter au plan de zonage (Planches 1 et 2)

Prescriptions réglementaires

- Emplacements réservés (ER)
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Espaces verts protégés (EVP) - article L151-19 ou L151-23 du CU
- Ripisylves- article L151-23 du CU
- Zones humides - article L151-23 du CU
- Pelouses sèches - article L151-23 du CU
- Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- Servitudes de mixité sociale (se reporter à l'article 3 des différentes zones du règlement du PLU)
- Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Bâtiments pouvant potentiellement faire l'objet d'un changement de destination au sein des zones A ou N (se reporter aux annexes du règlement)

■ Zoned non aedificandi

■ Secteur de risque technologique lié à la présence de canalisations d'hydrocarbures (se reporter aux annexes du PLU)

Secteurs concernés par le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI) - se reporter au Règlement et aux annexes du PLU

- B1
- B2
- B3
- R1
- R1e
- R2

Secteurs concernés par un aléa inondation (données PAC Etat) > se reporter au Règlement écrit du PLU et aux annexes

- R1
- R2
- R3
- B0.7
- B0.5

--- Marges de recul liées aux infrastructures de transport terrestre (RN7, A7, routes départementales...)

Informations

- Principaux cours d'eau
- Ligne électrique
- Bâtiments agricoles
- Périmètre de réciprocité agricole
- Mise à jour du cadastre (construction en cours)